

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

HERAULT

COMMUNE

CAUX

COURRIER ARRIVÉ

12 AVR. 2016

MAIRIE DE CAUX

# Registre de consultation du public pour les ICPE

## Installations classées pour la protection de l'environnement

relatif à : la demande d'enregistrement  
relative à l'exploitation d'une installation  
de stockage de déchets inertes au lieu-dit  
"MARO" par le SMICTOM Pézenas-Agde.

Lieu de la consultation : Mairie de CAUX.

Le vendredi 27 Mai 2016 à dix-huit heures

Le délai étant expiré,  
je, soussigné(e), Jean MARTINER, Maire déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant quatre semaines jours consécutifs,  
du lundi 02 Mai 2016 au vendredi 27 Mai 2016  
de 08 heures à 18h heures et  
de 16 heures à 18 heures


Les observations ont été consignées au registre  
par Néant personnes (pages n° \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_).

En outre, j'ai reçu Néant lettres ou notes écrites  
qui sont annexées au présent registre :

- 1 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_
- 2 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_
- 3 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_
- 4 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

Le présent registre ainsi que les Néant pièces qui y sont annexées et le dossier de consultation sont adressés par mes soins.

Le 15 Juin 2016  
à M Le Sous-Préfet de Béziers

Je soussigné, Jean MARTINER  
  
signature